5ème RAPPORT ANNUEL AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Période : Juillet 1986 à mi-août 1987

Afin de mieux tenir compte des éléments phénologiques, une nouvelle limite de la période couverte par le rapport annuel a été choisie au 15 août. Le présent rapport, le dernier de la Convention de juin 1982, couvre donc une période de plus d'un an. Il intègre par ailleurs le contenu du "Rapport d'activité pour le second semestre 1986" du 14.01.1987.

1. PHENOLOGIE

1.1 Fin Eté - Automne 1986

Après une fin d'été fraîche et plutôt maussade, surtout dans la seconde quinzaine d'août, l'automne fut à nouveau très beau : il fut nettement plus sec, plus ensoleillé et plus chaud que la moyenne. Il n'a pas plu entre le 20 septembre et le 18 octobre. Après un intervalle perturbé à fin octobre qui provoqua un net rafraîchissement accompagné de vents tempétueux d'ouest, le temps redevint plus sec et plus chaud que la moyenne jusqu'au début de l'hiver.

Du fait de ces conditions météorologiques, la baisse automnale du niveau du lac fut régulière et presque sans à coup : 429'44 à fin août, 429'21 à fin septembre, 429'07 le 20 octobre. Après une légère remontée à la fin du mois, (429'20 le 26), il se maintient entre 429'10 et 428'90 jusqu'au début de l'hiver.

En l'absence des traditionnels "bloquages" liés aux perturbations, la migration d'automne des oiseaux s'est déroulée sans faits saillants. A signaler l'arrivée semble-t-il plus précoce que par le passé des oiseaux d'eau hivernants du lac, des troupes nombreuses de fuligules (*Tauchenten*), harles et cormorans (*Gänsesäger, Kormoran*) étant observées dès la mi-septembre. A mentionner également de nets mouvements parmi les mésanges à moustaches (*Bartmeise*) de la rive dès début octobre. Leur concentration à l'extrêmité SW de la Grande-Cariçaie et leur comportement suggèrent que certaines doivent tenter de quitter la rive à cette période.

Convention relative à la gestion des zones naturelles de la rive sud du Lac de Neuchâtel.
Etats de Fribourg et Vaud, Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et WWF Suisse.

1.2 Hiver 1986 - 1987

Après les premières chutes de neige dans la semaine de Noël, nous fûmes d'abord sous l'influence d'un régime atlantique doux et pluvieux, puis dès le 10 janvier, d'une vague d'air sibérien qui engendra un temps très froid jusqu'à début février. Des banquises se sont formées sur les eaux abritées de la rive sud et les marais demeurèrent sous 15 à 20 cm de neige jusqu'à fin janvier. Février demeura humide mais fut plus doux.

Après être remonté à 429'20 au début de l'année, le lac retrouva un niveau bas et stable aux environs de 429m jusqu'à fin février.

Comme en 1985, la congélation des rives au sud et aux extrêmités du lac a provoqué le déplacement des nombreux canards qui s'y concentraient en décembre vers la rive nord. Ainsi, lors du traditionnel recensement de janvier des oiseaux d'eau, 28'000 des 30'000 fuligules morillons (*Reiheente*) ont été comptés entre Concise et Marin.

Par ailleurs, avec 55'000 oiseaux d'eau, 1987 restera une année où les effectifs hivernants auront été parmi les plus élevés. Il y avait 20'000 malacophages de plus qu'en janvier 1986. L'augmentation des piscivores amorcée en 1986, s'est confirmée, de même que celle spectaculaire des goélands cendrés (*Sturmmöve*) (+ 230 ind). Enfin avec 35 espèces, la diversité était remarquable car la plupart des espèces irrégulières étaient présentes: harelde, 3 espèces d'oies, 4 de goélands (*Eisente, Gänse sp, Möve sp*).

La vague de froid de mi-janvier s'est marquée par l'arrivée dans la seconde quinzaine de janvier de cygnes et d'oies sauvages, de même que par une petite invasion de buses pattues (*Rauhfussbussard*).

Pour les batraciens à noter une nette migration de grenouilles rousses le soir du 1er janvier. Phénomène exceptionnel lié au temps pluvieux et doux de cette période.

Un mandat de l'OFFPP devait permettre à un bureau privé de rechercher la présence de la loutre (*Fischotter*) sur la rive. Ils n'ont rien trouvé sur les grèves entre Yverdon et Yvonand ainsi que dans le vallon de la Menthue où avaient été faites les dernières observations de l'espèce dans les années 1970 puis en 1982.

Par contre observation d'un nombre à nouveau élevé de renards (*Fuchs*) et présence du putois (*Iltis*) en deux endroits.

./..

1.3 Printemps 1987

A l'exception de la seconde quinzaine d'avril qui fut ensoleillée et chaude, le printemps fut froid et anormalement pluvieux.

Mars fut quasi hivernal, une vigoureuse invasion d'air polaire ayant succédé au temps humide et doux de fin février.

Mai et juin furent particulièrement maussades : près de 40 jours avec de la pluie et total des précipitations aux environs du double de la norme. Malgré quelques orages spectaculaires, juillet et début août furent plus proches de la normale, bien que les précipitations soient demeurées légèrement excédentaires.

Cette météo d'exception s'est évidemment répercutée sur le niveau du lac : la crue amorcée dans les premiers jours de mars (429'41 le 4) fut stoppée par le retour du froid et le lac redescendit à 429'20 à mi-mars. Suite à une nouvelle crue dans la première quinzaine d'avril, il atteignit 429'60 vers le 10 puis demeura haut et stable pendant deux mois (entre 429'50 et 429'65). Après une première montée d'amplitude moyenne entre le 6 et le 15 juin (de 429'55 à 429'77), le lac connut sa plus forte crue depuis la deuxième correction des eaux du Jura (1970) : 429'88 le 16, 430'05 le 18, 430'24 le 22. Les marais et une partie des forêts riveraines furent noyés d'une lame d'eau de 10 à plus de 100 cm. Le niveau demeura supérieur à 430 m jusqu'à fin juin et le lac ne retrouva un niveau relativement normal (429'70) qu'à mi-juillet.

1.4 Reproduction

La migration des batraciens a débuté tôt à fin février; entre Yvonand et Yverdon, la majorité des grenouilles rousses (*Grasfrosch*) et une partie des crapauds communs (*Erdkröte*) ont passé à ce moment-là.

A début mars, le retour du froid et le gel des marais pendant une dizaine de jours a interrompu le phénomène. Si l'on s'en réfère aux nombreux cadavres découverts au moment du dégel, les pertes ont dû être élevées parmi les grenouilles rousses (surtout) et les autres batraciens piégés par la glace.

A signaler la découverte du triton lobé (*Teichmolch*) et du triton palmé (*Fadenmolch*) dans les ornières du chemin d'accès de la faucheuse au lieu-dit Moulin de Cheyres (Réserve de Cheyres) et celle du lézard vivipare (*Bergeidechse*) dans la cariçaie proche.

D'après les résultats d'une étude en cours, la fraie du brochet (*Hecht*) s'est amorcée en mars mais s'est déroulée pour l'essentiel tard en avril. Elle s'est prolongée jusqu'à fin mai. La réussite de la reproduction du brochet et des poissons blancs (*Weissfische*) paraît avoir été normale à bonne, grâce à la forte inondation.

Les sangliers (*Wildschweine*) sont à nouveau nombreux sur les grèves. Présence constatée à Chevroux, Chabrey, Autavaux et surtout dans la réserve de Cudrefin. Selon M. Marti, garde chasse, 30 à 50 individus s'y concentrent, car la harde qui s'était déplacée au printemps 1986 sur Neuchâtel est revenue. L'utilisation de répulsifs a permis de limiter les dégâts printaniers dans les semis de maïs. Mais l'on s'attend à de gros problèmes en automne 1987.

M. J. Jeanmonod a observé de nuit un chien viverrin (*Marderhund*) près de Missy. C'est la deuxième observation de l'espèce après celle d'octobre 1983 à Yvonand.

En ce qui concerne les musaraignes (*Spitzmäuse*) étudiées par M. Neet, de l'Institut de zoologie de l'Université de Lausanne, il a constaté qu'elles avaient déserté leurs habitats traditionnels pendant la crue mais y étaient revenues avec une densité normale après.

La reproduction des oiseaux a été d'abord favorisée par le beau temps de la seconde quinzaine d'avril et par la stabilité du niveau du lac aux environs de 429'60 dès début avril.

Malgré le temps maussade de mai, certaines espèces précoces comme la mésange à moustaches (*Bartmeise*) et même celles dont les jeunes quittent le nid vers fin mai début juin (râle d'eau, locustelles, bruant des roseaux (*Wasserralle, Schwirle, Rohrammer*) ont élevé avec succès une première nichée. La crue de juin a eu ultérieurement une incidence négative sur les jeunes des espèces qui trouvent leur subsistance dans les strates moyennes et inférieures de la végétation.

Ainsi, globalement, la réussite de la nidification des locustelles et du bruant (*Schwirle und Rohrammer*) paraît avoir été fortement déficitaire. D'autant plus que vu la durée de la crue, ces espèces n'ont en général pas réussi

à mener à terme des nichées de remplacement. Bien que la plupart des couples n'aient pas réussi de deuxième nichée, les mésanges à moustaches (*Bartmeise*) ont moins souffert, les jeunes s'étant émancipés plus tôt et trouvant leur subsistance dans les roselières. Des mouvements inhabituels de jeunes et d'adultes ont été perceptibles dès juillet en des lieux où elles ne nichent pas comme dans la réserve de Cheyres ou à Yvonand. Là, sur 14 individus contrôlés, deux avaient été bagués l'année précédente sur leurs lieux de nidification proches de la baie d'Ostende.

En ce qui concerne les nicheurs tardifs (juin, juillet), le succès de leur nidification paraît avoir été médiocre. Pour la rousserolle turdoïde et le butor blongios (*Drosselrohrsänger und Zwergreiher*), on a constaté le déplacement pendant la crue de chanteurs en des lieux où ils n'étaient pas présents lors de leur arrivée en mai. Pour la rousserolle turdoïde, il y avait tout de même par endroits un certain nombre de jeunes à fin juillet, preuve que certains couples ont niché avec succès.

Ce n'est pas le cas pour les canards, comme la Nette et le Chipeau (*Kolbente, Schnatterente*) qui, bien que présents, n'ont pas eu de jeunes. A noter qu'au Fanel par contre, la Nette rousse (*Kolbente*) et les canards chipeau et souchet (*Schnatter - und Löffelente*) ont niché avec succès.

1.5 Recensement des oiseaux de la liste rouge

Cette période de reproduction très perturbée a sensiblement compliqué le recensement des espèces de la Liste Route effectué en collaboration avec la Station ornithologique suisse de Sempach. Dans leur ensemble, les résultats obtenus sont inférieurs à ce qui était espéré et sujets à nombre d'incertitudes, particulièrement pour les nicheurs tardifs perturbés par la crue du mois de juin. Les oiseaux nicheurs de la Liste Rouge ont été systématiquement recensés entre Yverdon et le canal de la Broye.

Avec au moins 70 à 100 couples nicheurs, la mésange à moustaches (*Bartmeise*) est devenue un des oiseaux dominants des marais, particulièrement entre Chevroux et Portalban où se concentrent la majorité des couples.

Les effectifs du blongios nain (9 chanteurs) (*Zwergreiher*) et surtout ceux de la rousserolle turdoïde (*Drosselrohrsänger*) (env. 80 "couples" possibles et certains) sont en reprise après plusieurs années creuses.

Ceux de la marouette ponctuée (*Tüpfelsumpfhuhn*) (10 chanteurs) et de la locustelle luscinioïde (*Rohrschwirl*) (env. 170 couples) possibles et certains paraissent assez stables.

Par contre ceux du Héron pourpré (*Purpurreiher*) (1 seul couple), de la bécassine (*Bekassine*) (aucune nidification menée à terme), du vanneau huppé (*Kiebitz*) (10 couples), de la marouette poussin (*kleines Sumpfhuhn*) (2 observations isolées), de la locustelle tachetée (*Feldschwirl*) (env. 90 couples possibles et certains), de la lusciniole à moustaches (*Mariskensänger*) (3 observations isolées) et du traquet pâtre (*Schwarzkehlchen*) (pas de nidification) sont en baisse ou inférieurs à ce qu'on pouvait espérer.

Enfin, aucune espèce irrégulière (canards, busards) n'a été trouvée nicheuse en 1987.

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

2.1 Débroussaillement

Depuis 3 ans les actions de débroussaillement sont principalement destinées à conserver l'acquis des interventions pratiquées durant les 2 premières saisons. La vigueur des rejets, d'ailleurs très variable selon les secteurs, ne permet pas de maintenir les zones débroussaillées par le seul fauchage triennal ou quadriennal. L'avenir montrera si, comme on l'avait espéré au début, la production des rejets s'affaiblit au cours des années et si le fauchage suffit à les entretenir. Sur environ 6 km (dans la réserve de Cheyres - Châbles - Font ainsi qu'à Crevel (Cheyres) et entre Chabrey et Delley) les lisières ont été passées au débroussailleur mécanique (81 h.).

De part et d'autre de Chevroux, aux Grèves d'Estavayer-le-Lac, dans la baie d'Yvonand, le débroussaillement a été effectué à la main par un bûcheron. Un groupe de bénévoles a contribué à l'évacuation du bois à Chevroux (180 h.).

Conformément aux conditions de la concession accordée par l'Etat, les remblais du port de Gletterens ont été complètement débroussaillés par M. Gassmann, concessionnaire. La menace d'une double coupure au milieu de la plus grande étendue marécageuse de la Grande-Cariçaie (Chevroux - Portalban) est ainsi atténuée.

Dans le contexte d'une recherche d'un moyen efficace et facile à mettre en oeuvre pour le traitement des rejets de souche, un petit débroussailleur monoaxe a été testé, il s'est rapidement révélé inadapté aux très dures conditions du marais et des souches vigoureuses.

2.2 Fauchage des marais

La saison de fauchage s'est étendue du 2 octobre à fin mars; elle a été interrompue par la neige pendant 2 semaines. Durant cette période, l'entreprise Eltel a fauché 84 ha, dont 5 dans la réserve de la LSPN.

L'intervention de 3 classes de bénévoles accompagnées d'un bûcheron (1 à Cheseaux-Noréaz et 2 à Champmartin) a permi de poursuivre le débroussaillement et le fauchage de clairières sur une surface totale de 7'200 m2 environ.

2.3 Fauchage par les agriculteurs

3 agriculteurs ont fauché une surface totale de 25 ha à Cudrefin-Champmartin, Portalban et Champ-Pittet. Bien que cette superficie soit le double du résultat de l'année précédente, on reste loin en dessous des 47 ha définis par le plan à long terme.

2.4 Ecoulement de la paille

Fort de l'expérience de la saison précédente, notre groupe a organisé dès le début du fauchage une campagne de promotion de paillage de la vigne, avec le concours des organismes de vulgarisation agricole. Environ 150 viticulteurs ont assisté à l'une ou l'autre des 5 démonstrations effectuées à Concise (VD), Bursinel (VD), Châteauneuf (VS), Cressier (NE) et Perly (GE). La presse écrite, et particulièrement les journaux agricoles en ont donné un large écho. Ainsi

la paille a pu être régulièrement écoulée, avec des délais de livraison allant de 2 à 3 semaines. En fin de saison, la totalité de la production (4088 balles soit environ 820 t) était écoulée; quelques commandes tardives ont même dû être refusées.

Les principaux utilisateurs sont les viticulteurs (76 %); le reste se répartit entre la litière (12 %), la couverture du sol dans des cultures maraîchères (11 %), le compost ou la construction de chemins.

Afin d'assurer l'écoulement de la paille à long terme, différents contacts sont entretenus avec de gros utilisateurs potentiels qui ont besoin de matière végétale pour la production de compost.

2.5 Accès aux parcelles et infrastructures

Aucun nouvel aménagement des accès ou aires de chargement n'a été nécessaire. Leur entretien a été effectué manuellement en fin de saison par 2 groupes de bénévoles (380 h.).

La clôture de la zone-témoin de Cheyres, qui avait été sabotée, a été reconstruite et renforcée par une classe de bénévoles au début juillet (500 h.).

2.6 Incendie

Le 7 mars, un incendie a brûlé plus de 7 ha de marais en Crevel (Cheyres) dans le périmètre de la convention et sur une parcelle propriété d'Eternit. Le feu est parti d'un remblai situé du côté est, à proximité de chalets. Aucune enquête n'ayant été effectuée, les causes de l'incendie sont inconnues.

2.7 Entretien d'étang

Aucun recreusement n'a eu lieu durant cette saison dans le périmètre de la convention. La LSPN a fait recreuser 2 étangs sur son domaine (l'un en forêt, l'autre dans le marais).

2.8 Entretien de forêt

Une coupe d'environ 3'000 m2 a été effectuée dans la réserve de la LSPN à Champ-Pittet pour la sécurité de la voie CFF. Le bois a été récupéré par une équipe des CFF.

A la demande du groupe "forêt" de la sous-commission scientifique, une soixantaine d'épicéas ont été abattu dans la zone-témoin forestière de Chevroux. Cette opération était destinée à reconduire la forêt riveraine à un état plus spontané. L'évolution naturelle sans intervention humaine pourra alors y être étudiée. Une dizaine de gros peupliers ont également été exploités entre Chevroux et Forel. C'est l'équipe de l'inspecteur forestier qui a procédé à ces 2 coupes.

2.9 Collaboration bénévole

7 groupes totalisant 95 personnes ont consacré 2'140 heures au fanage de clairières (cf. 2.2), à l'entretien des accès (cf. 2.5), au débroussaillement (cf. 2.1).

L'un de ces groupes a été organisé par nos soins comme semaine de travail. Cette tentative d'offrir à des personnes individuelles la possibilité de collaborer à l'entretien des zones naturelles n'a eu qu'un succès limité (5 personnes).

Deux personnes nous ont apporté leur concours bénévole sur une longue période : 3 mois pour une étudiante et 1 mois pour une retraitée. Leur activité a été principalement d'aider aux piquetages et aux mensurations, ainsi que du travail de bureau.

Le 6 mars, 4 classes d'Yverdon ont procédé au nettoyage des rives de la commune. Cette action, dirigée sur place par notre groupe, avait été mise sur pieds par l'UBS.

2.10 Protection contre l'érosion

En octobre, l'école de recrues PA de Genève a mis à disposition pendant 2 semaines une section renforcée d'un groupe de pontonniers (1'700 h.). Deux tronçons de 130 m de protection longitudinale de la rive par clayonnage ont été construits à la réserve de Cheyres-Châbles-Font. Les 750 piquets ont été fournis gratuitement par l'inspecteur

des forêts. Le corps des barrages a nécessité environ 80 stères de perches de saule et d'aulne, prélevés sur place. Ces ouvrages font partie d'une série d'essais tendant à déterminer un mode de construction simple, facile à mettre en place avec de la main-d'oeuvre non qualifiée.

Au début mai, en l'espace de quelques jours de grosse bise, les 2 tronçons ont été en grande partie démolis par les vagues.

2.11 Ouvrages de protection de la faune

Entre Yverdon et Yvonand, les passages à batraciens sont en voie d'achèvement. Les collecteurs en aval de la route ont été réalisés à Champ-Pittet en même temps que la piste cyclable. Les collecteurs du secteur de Châble-Perron restent à faire.

Le bureau Econat a reçu mandat de surveiller l'efficacité de l'ensemble des ouvrages.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 Sous-Commission scientifique

La sous-commission scientifique s'est réunie 2 fois durant la période. Elle a donné un préavis favorable à 11 nouvelles recherches dans le périmètre des zones naturelles, et elle a pris connaissance des résultats des travaux de diplôme de l'Institut de zoologie de l'université de Fribourg ainsi que des résultats préliminaires obtenus dans le cadre de la surveillance des effets de l'entretien sur l'avifaune nicheuse des marais.

Le "Groupe forêt", institué l'année précédente a travaillé de façon intensive à la définition des objectifs écologiques des forêts, des modes de gestion souhaitables permettant d'atteindre ces objectifs, ainsi qu'à la délimitation d'un système de zones-témoins forestières.

Ses conclusions ont été rédigées dans un rapport qui a été soumis aux 4 inspecteurs d'arrondissements forestiers, puis transmis aux inspecteurs en chef.

Titre : Gestion des forêts riveraines incluses dans le périmètre de la convention VD-FR-LSPN. Rapport du "Groupe forêt" de la Sous-commission scientifique. C. Roulier et M. Antoniazza. Mars 1987.

3.2 Surveillance scientifique

La surveillance des effets du fauchage sur la végétation s'est poursuivie avec la collaboration de J.-L. Moret de l'Institut de botanique de Lausanne. Les carrés permanents et les transects de Cheyres ont été relevés pour la 3ème année et ceux de Chevroux pour la 2ème. En tout, 6 transects de lisière ont été relevés avec la contribution des étudiants de Lausanne, ainsi que 33 carrés permanents. Des relevés particuliers ont été effectués pour la végétation colonisant les ornières de la faucheuse.

Un programme renforcé de surveillance des effets de l'entretien sur l'avifaune nicheuse des marais a pu être réalisé au printemps 1987 grâce à la participation de la Station ornithologique suisse de Sempach qui a mandaté le bureau Ecoconseil pour recenser les effectifs des oiseaux nicheurs faisant partie de la Liste rouge des espèces rares ou menacées en Suisse. Ainsi la densité et la répartition des oiseaux a pu être étudiée sur une parcelle de 17 ha de prairies marécageuses (Cheyres) et 14 ha de roselières et prairies marécageuses (Gletterens).De plus, un recensement régulier a été effectué durant la période de reproduction au long de 3 itinéraires échantillons. Un diplomant de l'Institut de zoologie de Fribourg a apporté son appui à ces études, en se penchant particulièrement sur la comparaison des résultats obtenus par les différentes méthodes.
Autres titres disponibles :

Titre : Les oiseaux nicheurs des milieux boisés et de transition de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Université de Fribourg. Institut de zoologie. Travail de diplôme L.-F. Bersier 1987

3.3 Etudes particulières et documents

La révision de l'Inventaire des zones humides d'importance internationale (publié par la Station ornithologique suisse) a été terminée. A la région du Fanel (inscrite en 1976) sont venues s'ajouter 3 zones riveraines du Lac de Neuchâtel qui en comporte ainsi 4 sur les 12 inscrites pour la Suisse.

./..

La conservation de la faune du Canton de Vaud, en collaboration avec notre groupe, a donné au bureau Bioécoconseil mandat d'étudier la fraye du brochet et d'autres espèces de poissons dans les étangs recreusés à Châble-Perron (Cheseaux-Noréaz) et à la Maladaire (Yvonand). On attend de ce travail des indications sur l'efficacité du recreusement comme mesure d'entretien.

A la demande de l'OFPP, l'Office fédéral de topographie a réalisé pour nos besoins une série de photos aériennes en infra-rouge, au 1 : 5'000. Cet instrument de travail sera particulièrement utile à la surveillance de la végétation : sur cette série apparaissent pour la première fois des parcelles subissant un second fauchage triennal.

L'article suivant a été publié :

Titre : La valeur naturelle des marais de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Annuaire scientifique de la SHSN 1982. Christian Roulier

3.4 Zones témoins

A la demande de la sous-commission scientifique, la Commision de gestion a accepté l'abandon de la zone-témoin de Delley et son remplacement par une surface équivalente (7 ha) à Chabrey, dans une zone plus représentative de la végétation de cette région. La nouvelle zone-témoin de Chabrey jouxte une zone-témoin forestière avec laquelle elle forme un ensemble.

Le statut de la zone-témoin "marais" est révisible après 10 ans, soit en 1998.

4. PROTECTION LEGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 Zones naturelles protégées

Le projet de création d'une réserve naturelle à Chevroux, en chantier depuis bientôt 3 ans, piétine. Lors de la mise à l'enquête de l'arrêté de classement en novembre, une forte opposition s'est manifestée, notamment de la part du Conseil général. Le projet avait pourtant été passablement édulcoré (s'agissant de la protection des roselières lacustres en particulier) par rapport à celui qui nous avait été soumis. Au cours d'une séance d'audition des op-

posants, il s'est avéré que la satisfaction de leurs exigences conduirait à vider l'arrêté de son sens. Avant de prendre sa décision au sujet de cette réserve, le Conseil d'Etat a commandé une expertise sur l'utilité d'une limitation de la navigation.

Le projet de la réserve de Gletterens - Portalban n'a plus bougé.

Au terme des 5 ans de la Convention de 1982, on doit donc constater que le programme de protection légale défini par le plan directeur intercantonal a abouti à un échec. Seule la protection de la réserve de Cheyres-Châbles-Font, engagée longtemps avant 1982, a abouti.

4.2 Dépôt de déchets de jardin

Avec la multiplication des chalets de vacances, le problème des décharges de déchets végétaux devient important. Pour certaines d'entre-elles (Delley, Chabrey) nous avons demandé au préfet ou à l'Inspection des forêts d'intervenir. A Cheyres, le dépôt est particulièrement dommageable car il intervient dans la zone témoin; l'Inspection des forêts a adressé une circulaire aux propriétaires de chalets à ce sujet et à propos de la coupe d'arbres qu'ils opèrent (dans la zone témoin aussi) pour se conserver la vue. Lors de la mise à l'enquête de la décharge communale de Cheyres, nous avons demandé aux autorités d'offrir un emplacement aux propriétaires de chalets pour les déchets de jardin.

4.3 Chemin de rive à Crevel (Cheyres)

Autorisée par l'inspecteur forestier à dégager le sentier longeant la dune entre la plage et Crevel du chablis de l'hiver, la société de développement est allée au-delà, débroussaillant la dune sur une grande largeur, coupant des arbres et amorçant la construction d'un ponton. Lors d'une vision locale effectuée à mi-août, le préfet a décidé qu'un permis de construire serait nécessaire.

4.4 Piste cyclable Yverdon-Yvonand

Cette piste cyclable a été en grande partie réalisée, confirmant l'importance de l'emprise sur la zone naturelle. Le raccordement des accès aux aires de chargement donne satisfaction. Un effort particulier a été consenti par le

Service des routes pour ménager le sentier-nature de Champ-Pittet.

La société de développement de Cheyres a fait part aux intéressés de son projet de prolonger cette piste par le Chemin des Colons (Yvonand) jusqu'à Cheyres.

4.5 Step d'Yvonand

La Commune d'Yvonand a réalisé une aire de déshydratation, compostage et stockage des boues de STEP nécessitant le déboisement de 1150 m2 en zone riveraine.

4.6 Route nationale N1

Compte tenu de l'importance qu'a revêtu, à une certaine période, le projet de la route nationale N1 pour la rive sud, il y a lieu de signaler que les chambres fédérales ont sanctionné le maintien du tronçon Yverdon - Avenches, mais sur un tracé éloigné du lac.

5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1 Relation avec les communes

Comme chaque année, les autorités de toutes les communes ont été informées par écrit de notre programme général d'entretien et plus particulièrement des travaux concernant leur territoire. Aucune n'a donné suite à l'offre que nous faisions de donner oralement de plus amples informations. Une seule d'entre-elles a répondu à notre invitation à la visite publique des travaux d'entretien.

5.2 Media

Au cours de la période considérée, nous avons eu connaissance de 470 articles concernant le Lac de Neuchâtel, ses rives et son arrière-pays. 77 d'entre-eux étaient relatifs à la protection ou à la gestion de la Grande-Cariçaie, 110 aux activités du Centre de Champ-Pittet, 100 aux importants travaux effectués dans la réserve naturelle du Fanel, 50 au

lac lui-même (niveau, qualité de l'eau, correction des eaux), 50 à la rive nord et le solde à divers sujets (tourisme, autoroutes etc). En juillet 87, l'Hebdo a consacré 4 pages à un article sur les activités de gestion de la Grande-Cariçaie.

7 conférences de presse ont été organisées dont 3 (avec les journaux agricoles) étaient consacrées au paillage de la vigne, une aux ouvrages de protection contre l'érosion réalisés par les recrues, une au recensement hivernal des oiseaux d'eau; deux enfin accompagnaient les visites publiques.

En automne, un service de presse a diffusé notre Jounal des Grèves No. 9 (cf. 5.3).

5.3 Journal des Grèves, dépliant

Un dépliant consacré à la Grande-Cariçaie, sa valeur naturelle et sa gestion a été publié en septembre. Il a été largement diffusé dans les offices de tourisme, ports et campings et inséré dans le Journal des Grèves No. 9.

Deux numéros du Journal des Grèves ont été publiés :

- le no. 9 dressait le bilan des activités de gestion de 1982 à 1986, il s'inscrivait dans le contexte du renouvellement de la convention (novembre 1986).

- le no. 10 traitait du niveau du lac et des incidences de la régularisation (avril 1987).

5.4 Visites

La visite publique au départ de Portalban n'a guère eu de succès, tandis que 25 personnes ont participé à celle d'Yvonand; parmi elles 2 municipaux d'Yvonand nous faisaient le plaisir de répondre à notre invitation.

Le brigadier Ziegler, chef d'armes des troupes de PA et le Conseiller d'Etat Masset sont venus inspecter les travaux de protection contre l'érosion (cf. 2.10).

Nous avons en outre présenté la gestion des rives à plusieurs groupes, souvent à la demande du Centre de Champ-Pittet. Ces groupes étaient constitués d'étudiants (biologie BS, génie civil EPFL, biologie GE, 3ème cycle biologie NE, 3ème cycle protection de la nature NE/VD/BE),

d'enseignants(FR et VD), de participants aux colloque du CSPO, des gardes de triages vaudois, etc...

5.5 Centre de Champ-Pittet, sentiers-nature

L'exposition consacrée à la Grande-Cariçaie dans le hall du 1er étage de Champ-Pittet est très fréquemment examinée par les visiteurs. Elle sert de support à la présentation de la gestion aux groupes concernés. Elle a pris maintenant son visage définitif par l'adjonction d'un stand de documentation.

Les sentiers-nature sont entretenus à Champ-Pittet par la LSPN, à Châbles par nos soins.

6. NOUVELLE CONVENTION

En automne 1986, les deux cantons ont approuvé le principe de leur participation à la gestion de la Grande-Cariçaie, et leurs Grands Conseils ont approuvé le budget comportant cette contribution. Parallèlement, le Département fédéral de l'Intérieur a donné son accord au principe d'une contribution.

Au printemps 1987, un groupe de travail composé de délégués des 2 cantons, de la confédération, de la LSPN et du WWF ont rédigé le texte d'une nouvelle convention.

Cette convention, entrée en vigueur le 16.06.1987, servira de base à la gestion de la Grande-Cariçaie pour les 5 ans à venir et peut-être au-delà. Une nouvelle Commission de gestion sera nommée. Les deux associations partenaires de PNH s'engageant désormais directement, le rôle de Pro Natura Helvetica se termine; son action "PNH 1980" aura pleinement joué son rôle de démarreur.

Champ-Pittet, le 5 novembre 1987

Groupe d'étude et de gestion
M. Rollier

Distribution :
- Commission de gestion 1982-1987
- Nouvelle Commission de gestion
- Sous-commission scientifique
- Conseil d'administration PNH
- Commission de projets PNH